

Ressources numériques au CDI : un défi pour le développement des usages (10-11 mai 2012, CDDP Hauts de Seine)

Jeudi 10 mai 2012

(9h30) Ouverture

Quelques points essentiels :

- aider les enseignants dans la mise en oeuvre des chantiers actuels
- faire évoluer la notion de documentation et de CDI : il faut repenser le modèle du CDI et le transformer en un lieu qui catalyse les réflexions des équipes.

Attention : le professeur-documentaliste n'a pas le monopole des ressources numériques. Il doit jouer un rôle de guide.

- réfléchir et repenser les pratiques pédagogiques en regard de l'évolution des modes d'apprentissage et, plus encore, redéfinir les compétences.
- ré-interroger les espaces scolaires

cf. ESEN, [réflexion sur les Learning Center](#) et la nécessaire évolution du CDI

+ diffusion prochaine par la DGESCO d'un [vademecum](#) ("Vers des centres de connaissances et de culture").

- ré-interroger l'organisation du temps scolaire en s'interrogeant sur l'ubiquité que permet le numérique.
- développer l'autonomie.
- personnaliser, individualiser les apprentissages
- intégrer l'évolution du comportement des élèves, connectés plusieurs heures par jour

La mise à disposition de ressources numériques conditionne les pratiques des professeurs mais également celles des élèves.

cf. plan DUNE, étude sur 6 académies pilotes.

=> Il faut par conséquent faire évoluer, rendre plus efficace, proposer de nouvelles pédagogies. Le professeur-documentaliste a un nouveau rôle à jouer d'autant plus que l'on observe un retard conséquent entre CDI et bibliothèques. Les BU ont en effet massivement intégré les ressources numériques à leur offre documentaire.

(10 h) Gérard PUIMATTO, Ressources numériques, de quoi parle-t-on?

Quelques éléments de contexte

- 1985 : plan IPT, pour le développement de logiciels éducatifs.
- 1994 : création de l'ORME.
- 1998 : développement des TICE.
- 2011 : plan DUNE

Approche terminologique

Difficulté à définir le terme de *ressource numérique*, flou. Terme qui génère de la confusion et beaucoup d'implicite. L'expression est à rejeter même.

cf. "ressource mobilisable pour répondre à une question informationnelle", c'est-à-dire l'ensemble des ressources disciplinaires et des ressources disponibles au CDI. Concept général et globalisant qui fait référence à un contenant.

Tout document est quasiment numérique aujourd'hui. Caractéristiques du document numérique :

- Compression
- Instantanéité
- Hybridation
- Dématérialisation
- Dimension réseau (workflow, coopération...)

Mais depuis 1998, apparition d'une logique de réseau avec le développement des ENT, des Edubases. S'accompagne de la redéfinition du terme de *ressource numérique*, qui peut dès lors être envisagée comme "un document collectif et publié, produit par une personne".

On recense peu de travaux sur l'analyse de l'évolution des ressources en éducation.

- NUM@, Montpellier, identification de 5 types de ressources
 - ressources expositives (ex. animations)
 - ressources actives (ex. vidéos)
 - ressources environnementales (ex. dossiers documentaires)
 - documents didactiques
 - documents authentiques, c'est-à-dire produits par l'enseignant lui-même.

Définition de plus 10 fonctions liées au document : guide, code de conduite, consignes ...

- [Normétic](#), Québec, identification de critères de validité d'une ressource numérique tels que accessibilité, durabilité, interopérabilité, adaptabilité, collaborativité, pertinence pédagogique..

De même, flou sur les termes associés qu'il faut bien définir. Ambiguïté des mots-clés :

- Libre / gratuit. Attention à ne pas confondre.
- Droits. Il existe toujours des droits (cf Creative commons). L'expression "libre de droits" n'a pas de sens.
- Edition (gratuite/payante, publique/privée, libre/propriétaire...)
- Qualité : cf. [Guide de l'acheteur public en matière de ressources numériques](#), 2005. Distinguer qualification de validation. Etablir des critères de qualité est plus prudent, car des intérêts financiers sont en jeu.

=> Le terme *ressource numérique* est une facilité de langage qui conduit à de nombreuses difficultés de compréhension. Des critères objectifs semblent nécessaires mais l'on manque de modèles et de repères.

De plus, de nombreux documents transitent sur le web invisible, d'où une difficulté supplémentaire à définir ce terme.

(10h45) Table ronde. Le fonds documentaire de l'établissement scolaire de demain.

Volonté d'élargissement du fonds documentaire à un ensemble de ressources gérées et conservées dans un établissement scolaire mais l'EPL est-il le bon échelon?

=> l'offre numérique et ses usages oblige à s'interroger sur la permanence du fonds documentaire.

Les diverses expériences menées (intranet, portails...) aboutissent à la même conclusion : la question de l'accessibilité aux sources constitue un frein majeur au développement des usages des ressources numériques. Il faut donc réfléchir à une véritable politique documentaire.

A retenir

- une réflexion sur la pertinence du catalogue et de son évolution : tentative de créer un catalogue collectif afin de faciliter l'accès aux usagers sur la base de la mutualisation et plus encore, de réduire les inégalités entre les fonds documentaires des différents établissements.

FREINS : mutualisation (budget variable d'un établissement à un autre et donc impossibilité d'acheter les mêmes ressources), sous-utilisation des ressources numériques en raison d'une politique documentaire non concertée et donc mal publicisée.

- *Angèle Stalder*, acquisitions de ressources numériques suite à la réforme de l'enseignement technologique et professionnel qui met en avant de nouvelles compétences à acquérir chez les élèves.

Ressources numériques professionnelles, et notamment techniques existent depuis longtemps. Il s'agit de revues en ligne, mais aussi d'une documentation à l'origine sur support papier et devenue accessible en ligne (exemple du [Dicobat](#), un dictionnaire spécialisé dans le domaine du bâtiment). Désormais, se développent aussi des ressources numériques de type portails de services qui permettent l'accès à une documentation et à des services associés (gestion d'un compte personnel, accès à un espace de collaboration entre abonnés, disposition d'un espace recherche d'emploi, possibilités d'avoir des alertes sur des thématiques choisies, etc.).

Triple constat : coût trop élevé pour un EPL (plus de 400 euros HT/an/poste pour certains abonnements des Techniques de l'Ingénieur), manque de visibilité des ressources (en effet, comment les intégrer dans le portail documentaire de l'établissement pour qu'elles ne restent pas disséminées?), manque de formation à l'utilisation de ce type de ressources.

La mise à disposition de ces ressources ne peut pas se faire sans une formation à ces ressources qui ont leur propre littérature.

- *Brigitte Pierrat*, [Lycée d'Etat J. Zay](#). Choix de développer un fonds numérique en raison de la mutation des pratiques informationnelles mais également en raison du profil des élèves. Les élèves de CPGE vont en effet intégrer de grandes écoles qui pour la très grande majorité d'entre elles proposent une offre numérique. Volonté de les former à ces usages et de faire le lien entre le lycée et l'enseignement supérieur.

=> valeur ajoutée apportée par les ressources numériques, multiplication des dispositifs de communication (esidoc, blogs thématiques, Netvibes...) et de formation qui permettent de renforcer le rôle du professeur-documentaliste, prêt de liseuses, création d'un service Q/R type Guichet des Savoirs

Stratégie de type crosspublishing > mise en réseau des médias pour créer de la valeur ajoutée, avec néanmoins la nécessité d'inscrire de manière durable ces pratiques.

- pour *Christophe Poupet*, bien faire la distinction entre contenu et contenant. Il nous faut changer d'écosystème et passer d'un écosystème classique (cahier, livre, table, stylo...) à un nouvel écosystème

qui reste à construire. On ne peut rester sur un fonctionnement classique avec une touche de numérique, cela ne marchera pas. La révolution numérique est une révolution comparable à celle du néolithique plus qu'à celle de l'imprimerie, car elle touche tous les domaines.

- redéfinir, réinterroger le concept de catalogue documentaire en raison de l'extrême mobilité du fonds. En effet, quel sens prend le catalogue si les ressources numériques sont sans cesse mises à jour?

Ainsi, plutôt que de créer constamment de nouvelles notices, pourquoi ne pas utiliser Google Search et créer des paniers de sites que l'on aurait au préalable choisis?

- privilégier la qualité des ressources, les valoriser, les diffuser. Plus encore, diffuser les productions des élèves et des enseignants liées à ces ressources.

- réfléchir sur la notion d'écriture dans un contexte de réalité augmentée (cf. possibilité d'ajouter des sons, des images...) et faire le deuil du contenant.

cf. "sacrifier un livre pour sauver un lecteur", selon C. Poupet. Le professeur-documentaliste a un rôle à jouer dans ce deuil : l'accompagnement des élèves et des enseignants.

- problème épineux du coût : il faut dépasser le cadre de l'EPL et retourner à des coopératives d'achats mutualisés

Rq. action aujourd'hui limitée à Chèque Ressources Numériques qui ne touche que quelques établissements.

=> trouver un nouveau modèle économique qui permette des acquisitions appuyées par les collectivités (quoi? comment? quelle mise à disposition?)

+ réfléchir en termes d'équipement : pas de réel nomadisme si les élèves ne sont pas tous équipés.

(14 h) Mireille LAMOUREUX, Ressources numériques et nouveaux usages

Rappel des grands chantiers de numérisation impulsés par la BnF : projet de numérisation littérature jeunesse (classiques 1930-1940, coll. Rouge et Or d'ici à 2013)

Retard des CDI dans le passage l'ère du numérique : en effet, plus de la moitié voire 75 % du budget total des BU est consacré à l'équipement en ressources numériques.

Pour M. Lamouroux, il faut considérer une ressource documentaire comme un contenu et un support.

Comment se renouvelle le rôle du professeur-documentaliste?

- dans la gestion des ressources, même s'il existe de nombreux freins à l'acquisition, auxquels s'ajoutent le problème d'une offre éparpillée et diversifiée.

=> il faut donc réfléchir à l'organisation des collections et à l'intégration de ces nouvelles ressources ainsi qu'à la gestion des accès à ces documents.

- à travers la mise à disposition des ressources numériques auprès des usagers et donc le prêt, peu pratiqué en France (contre 72% aux USA), sauf dans les BU et les BM.

Toutefois, différents modèles économiques rendent les acquisitions délicates. En effet, quel accès au document : seul? au numéro? par bouquet? en streaming? en téléchargement? chronodégradable?

S'interroger également sur le coût de ces ressources : plateformes et agrégateurs ne proposent pas de titres à l'unité.

ex.. [Numilog](#), [Bibliomedia](#), [Europresse](#), [PressEdu](#)...

Environ ⅓ des bibliothèques de l'OCDE sont affectées par une pénurie de ressources numériques. De plus, leur influence reste modérée sur les élèves car il manque une plus value, une masse critique qui donne envie, un cadre agréable et propice à leur utilisation.

Selon une étude datant de juillet 2011, les enseignants méconnaissent largement les ressources en ligne ou estiment qu'elles ne les concernent pas (28%).

Il apparaît plus que nécessaire de suivre le modèle des bibliothèques qui ont su se repenser et se renouveler en terme d'accès et de médiations

ex. [Guide pratique des Ressources Numériques - BDP Hérault](#), [Les ressources numériques en bibliothèque publique et scolaire. Etude pour la Suisse Romande ...](#)

+ constitution de consortiums : [CAREL](#) pour les BM, [COUPERIN](#) pour les BU

Une vraie politique documentaire réfléchiée et concertée prend à la fois en compte les publics et les environnements (bibliothèques, médiathèques...).

=> convaincre les enseignants du bien fondé de l'utilisation de ressources numériques.

=> prendre modèles sur les médiations et la plus-value de contenus proposées par les bibliothèques.

=> constituer des réseaux afin de pouvoir acquérir des ressources numériques.

(14h30). Ateliers

1) agrégateurs

Yannick ALLEXANT, professeur-documentaliste, lycée Jean-Jacques Rousseau, Sarcelles.

Florence COLIN, professeur-documentaliste, lycée Gaston Bachelard, Chelles.

Hervé FERRIERE, chargé d'études documentaires, CRDP de Caen.

Virginie Racine, professeur-documentaliste, CRDP de Paris.

=> lien vers l'intervention de Virginie Racine :

<http://prezi.com/ivzeq0kw1kxv/un-service-de-pret-de-livres-numeriques-au-crdp-de-paris/>

2) tablettes

Daniéla BRUN, professeur-documentaliste, CDRP de Versailles.

Philippe CHAVERNAC, professeur-documentaliste, LP Gustave Férié, Paris.

Dominique PROVOT, agence départementale du numérique des Pyrénées atlantiques.

3) usuels numériques

Anne-Lise DUPONT, professeur-documentaliste, lycée Jean Rostand, Mantes-la-Jolie.

Daniela ZITELLA, professeur de lettres, lycée Loritz, Nancy.

4) littérature numérique

Olivier MASSE, IA-IPR Lettres, académie de Bordeaux.

Nicolas BAGES, concepteur réalisateur multimédia, projet HIBOO.

Elisabeth SUTTON, directrice idBOOX

5) réseaux sociaux

Magalie BOSSUYT, professeur-documentaliste, Lycée Jules Fil Montpellier.

Barbara LOUP, professeur-documentaliste, CRDP de Montpellier.

Jean-Pierre VERAN, professeur associé, Université de Montpellier.

=> lien vers l'intervention de Magalie Bossuyt :

<http://prezi.com/he9tdtroh5z4/le-cdi-et-les-reseaux-sociaux/>

6) *création de bibliothèques numériques*

- Joachim Dornbusch, chargé de projets numériques, CRDP de Versailles : présentation du logiciel [Images Actives](#), qui permet de créer des schémas, des tableaux, des photos dynamiques où légendes et commentaires sont directement associés aux zones pertinentes de l'image.
 - les légendes peuvent être audio (>professeurs de langue)
 - Images actives utilise le format .xia et peut exporter en flash (.swf)

Il s'agit là d'exploiter toutes les possibilités du numérique et de proposer des outils interactifs qui peuvent par la suite être utilisés comme supports d'activités pédagogiques par les enseignants disciplinaires.

- Jean-Thomas Maillioux, professeur-documentaliste, CRDP de Créteil : [l'utilisation des QR Codes en bibliothèque](#) et l'accompagnement des élèves dans la découverte et l'appropriation de ce nouveau mode de diffusion de l'information.

Propositions d'activités : faire le lien entre le document papier et le document numérique en apposant des [QR Codes](#) sur la couverture des livres.

Ex. Harry Potter + QR Code renvoyant vers la bande annonce du film.

C'est cette valeur ajoutée qui peut constituer une nouvelle clef d'accès au livre et par conséquent développer chez les élèves l'appétence à la lecture.

Attention toutefois, l'expérience ne peut être menée qu'en contexte bien précis : les élèves doivent être équipés de terminaux mobiles adaptés pour lire les QR Codes.

Prolongements possibles : utiliser les QR Codes pour faire un jeu de piste au CDI (M. Bossuyt); accéder à des informations pratiques (horaires d'ouverture du CDI, modalités de prêt d'un document), signaler les actualités dans les rayons, accompagner une animation (exposition temporaire par exemple) en proposant des pistes de prolongement, proposer une visite virtuelle du CDI (E. Machin); proposer un site du jour avec un grand QR Code affiché pour interpeller les élèves (C. Poupet).

- Pierre FREMIAUX, co-fondateur de [Babelio](#), se définissant comme une bibliothèque participative ayant pour objectif de mettre en réseau des lecteurs et de les connecter en fonction de leurs préférences littéraires. Les lecteurs sont en effet invités à classer leurs livres dans des étagères virtuelles et à enrichir eux-mêmes le contenu des notices (genre narratif, citations, ajout de vidéos libres de droit ou de critiques issues de la presse spécialisée...).

Propositions d'activités : possibilité de créer un profil "club de lecture de l'établissement XX" mettant en avant l'ensemble des livres lus et critiqués par les élèves. Aux élèves ensuite d'enrichir les notices en ajoutant genre, avis, citations ...

lecture ludique et participation aux quizz littéraires proposés par le site.

Pierre Frémiaux évoque surtout la possibilité d'enrichir les catalogues des bibliothèques publiques, et par extension des CDI, par l'ajout de métadonnées issues de Babelio. Le site permettrait ainsi de télécharger des paniers de notices "clefs en mains" avec notices, extraits, recommandations et visuels.

(16h30) Table ronde. Prospective à quatre voix.

- Rémi MATHIS, président de la fondation Wikimedia.

Rémi Mathis présente Wikipedia comme un objet "radicalement original, radicalement traditionaliste".

Rappels contextuels sur Wikipédia : égalité de tous les auteurs au niveau des droits éditoriaux, ouverture à tous et donc responsabilité de chacun. Cinq principes : Wikipédia est une encyclopédie, respect de la neutralité des points de vue (on ne cherche pas à établir la vérité mais à proposer une synthèse des connaissances sur un sujet donné), utilisation de licences CC, respect des règles de savoir-vivre, absence de règles fixes (choisies et/ou modifiées par les utilisateurs).

Autonomie de l'utilisateur, travail collaboratif et donc jamais fini. Idée d'un livre sans cesse réinscriptible et dont l'évolution est consultable par tous : Rémi Mathis insiste sur la "construction transparente" de Wikipédia.

=> Wikipédia va à l'encontre du savoir vertical et donc savant.

- Sophie VAYSSETTES, expert, direction de l'éducation, OCDE

Il faut aider les enfants à être plus créatifs et à interagir davantage afin de préparer des apprenants motivés et impliqués.

=> L'enseignement est à la traîne du progrès technologique : un remaniement en profondeur des programmes et la définition de nouvelles compétences apparaissent comme nécessaires.

Einstein, "L'imagination est plus importante que le savoir".

- Marie-France BLANQUET, maître de conférences, IUT de Bordeaux

La pratique de la prospective implique une peur de l'erreur. Il faut s'interroger sur la continuité entre les compétences acquises/actuelles/à venir : en effet, un certain nombre d'entre elles disparaissent ou se renouvellent sous d'autres formes.

Dans la mutation que nous vivons, une génération se trouve au milieu du gué, coincée dans un moment de transition important. Contexte de diversification des documents, d'explosion de l'information : en fait

l'information n'est pas forcément trop importante, trop nombreuse mais elle manque d'ordre. Le rôle du professeur-documentaliste est d'être un "constructeur de chemins" au sein de ce chaos informationnel.

Quatre points essentiels selon Marie-France Blanquer :

- le professeur-documentaliste n'est pas un enseignant mais un intermédiaire : la question de l'assimilation du contenu est l'apanage du professeur, pas du professeur-documentaliste qui se préoccupe de sa seule mise à disposition.

- le professeur-documentaliste aide à se contruire. En effet, être professeur-documentaliste c'est enseigner autrement. Il ne faut cependant pas enseigner l'autonomie mais l'autodidaxie.

Marie-France Blanquer rappelle ici le livre de Georges Le Meur, [Les Nouveaux autodidactes](#) (1998), le colloque organisé en 2005 à la BPI sur [l'autoformation dans les bibliothèques](#), la mise en place de didacthèques comme celle de la Cité des Sciences et de l'Industrie créée en 1986, qui proposent des documents d'aide à la réorientation professionnelle.

- le métier de professeur-documentaliste est un métier de collaboration. Collaboration avec les équipes pédagogiques mais plus encore, collaboration avec l'utilisateur qui est le plus souvent négligée.

- le professeur-documentaliste a finalement un rôle d'éveil. Toujours à l'écoute des usagers, il est celui qui met à disposition des documents inédits. Son rôle va être de donner un accès à des informations difficiles d'accès (sur le web invisible, par ex. ou la littérature grise).

=> CDI fera toujours le lien entre savoir et culture même s'il ne permet l'accès qu'à des ressources numériques. Le lieu physique ne disparaîtra pas.

Vendredi 11 mai

(9h) Introduction de Jean-Michel BLANQUER, directeur général de l'enseignement scolaire

Le CDI n'est pas une bulle pour bons élèves. Il est le lien entre tradition et modernité et doit représenter l'articulation des différentes formes de support.

Le numérique transforme les pratiques quotidiennes des élèves et plus particulièrement leur rapport à la recherche documentaire. Cette mutation s'accompagne d'une redéfinition du rôle du professeur-documentaliste dans l'accompagnement et la formation à des usages raisonnés et pertinents des ressources numériques, et ce en direction des élèves comme des enseignants.

Le numérique va assurer du lien entre différents temps (temps de la classe et temps de l'élève) et différents niveaux (collège, lycée, université).

Il n'existe pas d'opposition entre l'image classique du CDI (des élèves qui lisent au calme) et l'image moderne (travaux de groupes sur ressources numériques). Les deux peuvent coexister et plus encore apparaissent comme complémentaires.

=> une approche globale de la vie scolaire doit être faite. Logique de décloisonnement des ressources, des disciplines, des temps et des institutions.

=> aller vers des CDI ambitieux, d'avant-garde, proposant des ressources de qualité. Le CDI doit devenir un espace hors les murs.

(9h15) Table ronde : Ressources éditoriales et collaboratives : modèles de production et diffusion

- Gérard PUIMATTO - Présentation de [Corrélyce](#), le catalogue ouvert de ressources éditoriales en ligne pour les lycées de la région PACA.

Corrélyce est un catalogue ouvert à tous les éditeurs qui le souhaitent. C'est un espace d'intermédiation entre éditeurs et usagers.

L'offre éditoriale proposée est une offre exclusivement en ligne à l'exception des manuels car ils ne correspondent pas à la charte Corrélyce (cf. critère économique et juridique).

- objets médias, éventuellement environnés ([Educanet.tv](#), [lesite.tv](#)...)

- titres plus ou moins fortement didactisés

- titres disciplinaires ou transversaux

=> environ 150000 utilisateurs.

Constats :

- fort attrait pour les titres généralistes ([lesite.tv](#), [Jalons](#)) et les archives du journal *Le Monde*

- fort usage d'[Edugeo](#) en lycée. Intérêt majeur.

- [Annabacs](#) intégrés pour la première fois cette année.

- très fort intérêt pour la thématique libre/gratuit, malgré la confusion déjà évoquée qui entache ce débat

Selon les éditeurs, les enseignants veulent surtout des titres didactisés, limite "clefs en main", mais ce n'est pas du tout le discours des enseignants qui eux, veulent des objets forts en terme d'information (ex. [lesite.tv](#), [Jalons](#), Encyclopédie Universalis).

=> redéfinition du terme de politique documentaire qui n'est désormais plus envisagée à l'échelle de l'établissement.

- Sébastien LE PLAIDEUR, directeur du développement numérique et responsable éditorial, éditions Belin

En tant que représentant des éditions Belin, S. Le Plaideur n'intervient pas dans une logique défensive et affirme que les manuels ne représentent pas une "poule aux oeufs d'or". Fier de son métier d'éditeur, il s'oppose à l'image de "brigands" associée aux éditeurs officiels face à l'univers du libre.

Le numérique signe t-il la fin des manuels scolaires?

cf. réflexions de [Bruno DUVAUCHELLE](#) sur l'utilité des manuels scolaires

Selon lui, les élèves auront toujours besoin d'un objet qui rassemble les documents, qu'il soit physique ou dématérialisé. Le manuel est une "colonne vertébrale", qui structure les contenus que l'enseignant peut modifier, adapter, etc. comme cela a toujours été le cas.

Des contraintes techniques limitent aujourd'hui l'usage des manuels numériques (matériel, identifiants...).

Le manuel numérique de demain ne sera pas figé, statique, mais mis à jour en permanence.

Investir dans le numérique ne signifie pas investir uniquement dans le matériel mais également dans les contenus qui ont aussi un coût.

ex. du portail de ressources éducatives [Wizwiz](#) qui regroupe plus de 60 éditeurs.

- Sébastien HACHE, co-fondateur de [Sésamath](#)

Sésamath, éditeur de manuels scolaires sous licence libre, a aujourd'hui 13 ans et est arrivé à une forme de maturité.

Au départ, il n'était idée que d'une mutualisation des cours, puis des compétences sont apparues - compétences nombreuses et sous-utilisées chez les enseignants- et des professeurs ont créé des outils et des contenus interactifs... Les manuels scolaires sont arrivés après.

Le choix du libre est une question logique, pas idéologique, car le libre facilite simplement l'échange et la modification.

Selon S. Hache, les ressources deviendront à terme libres et ce sont les services qui deviendront payants.

Sésamath propose également [Mathenpoche](#), un site créé pour les élèves qui y trouveront cours, DS, exercices, aides animées (de la 6e à la Tle). L'éditeur ne propose pour l'heure pas de manuels pour le Lycée professionnel (même si des exercices corrigés pour les CAP existent néanmoins sur Mathenpoche).

Rq. au départ, il ne proposait que des contenus à destination des élèves et professeurs de collège. Touche aujourd'hui l'ensemble de la scolarité, du premier degré (liaison premier degré/collège) aux CPGE, en passant par le lycée.

=> importance de l'accompagnement à la scolarité. S'adresse aux élèves, aux professeurs mais aussi aux parents.

- Thierry COUILLEAULT, responsable pôle pédagogique Maxicours

[Maxicours](#) est un site de soutien scolaire en ligne payant.

Réflexion en cours sur l'usage de Facebook Connect pour créer un identifiant unique et permettre l'accès illimité aux ressources.

Volonté d'individualiser les parcours et les apprentissages.

- Serge BERGAMELLI, directeur du CNED

A l'origine, le CNED est un organisme de formation non producteur de contenus. L'avènement du numérique l'a amené à passer d'une logique de ressources non indexables et mutualisables à une logique de création de contenus (granularité) pour créer des parcours de formation individualisés.

Rq. les professeurs peuvent également créer des parcours.

En réflexion, un projet de partenariat tablettes d'ici un à deux ans mais reste le problème de la gestion des droits d'emprunts qu'il va falloir résoudre.

=> On observe donc une grande pluralité des ressources, deux grands types :

- les ressources par destination, pour accompagner professeurs et élèves dans la mise en oeuvre des apprentissages, d'une part ;

- les ressources par opportunité, qui sont des ressources et des outils pédagogiques par le travail de l'enseignant d'autre part

cf. nouvelle visibilité avec Eduscol, Edubases...

(11h30) Conférence. Les trois facettes du document numérique. Jean-Michel SALAUN, professeur des universités, ENS Lyon.

Intervention en trois points :

1- Comment s'est construite la notion de document au cours des siècles?

2- Que deviennent les systèmes documentaires avec le numérique?

3- Les grands acteurs commerciaux et leurs stratégies

Quatrième de couverture du livre de Jean-Michel Salaün, *Vu, lu, Su : les architectes de l'information face à l'oligopole du web* (La Découverte, 2012)

Ce livre propose d'observer le Web sous un angle inédit, en le plaçant comme un moment d'une histoire longue et méconnue, celle du document. Inventé par Tim Berners-Lee, le Web prend la suite des efforts d'indexation systématique lancés à la fin du XIXe siècle, modifiant le document lui-même dans ses trois dimensions : la forme, le contenu et la fonction de transmission. Le Web est alors un média comme un autre, s'inspirant de la bibliothèque et de la radiotélévision pour répondre aux aspirations documentaires d'une société qui a changé en profondeur. Les anciens médias eux-mêmes élargissent leur vocation en devenant des " industries de la mémoire ", par l'archivage numérique continu et public de leur production. Les nouveaux venus, comme Apple, Google ou Facebook, privilégient chacun une dimension différente du document pour prendre une position dominante dans la construction d'un " néodocument ". Puisant ses références dans différentes disciplines et s'appuyant sur le travail d'un réseau de chercheurs francophones sur le document numérique, ce livre ouvre plus largement les possibilités d'interprétation du Web et propose à ses acteurs indépendants de devenir des " architectes de l'information " pour contrer l'hégémonie menaçante des géants de la Toile.

Pour une approche de sa théorie du document et du web, [voir la vidéo](#).

Évolution globale des bibliothèques, passage d'un modèle non marchand à un modèle marchand. Exemples d'Elsevier et d'Apple, projet de manuels numériques par Steve Jobs et ses conséquences si réalisation.

=> Economie de l'attention au coeur des stratégies commerciales.

=> Nécessité d'aller vers une architecture de l'information.

(13h30) Table ronde. Documentation et développement du numérique : présentation de quelques dispositifs académiques.

Claudio CIMELLI, CTICE, Académie de Créteil.

Pascal COTENTIN, CTICE, Académie de Versailles.

Pierre DANIEL, CTICE, Académie de Clermont-Ferrand.

Brigitte JAUFFRET, CTICE, Académie d'Aix-Marseille.

L'enseignant est un butineur. C'est à lui d'enrichir les banques des ressources.

Importance de la mobilité. Situation peu satisfaisante des marchés actuels comme Android et donc volonté de créer des médiathèques académiques embarquées type Corrélyce ou Créteil@EduMarket qui permettent d'accéder à un espace web de référencement sous forme d'application.

Rq. possibilité pour les enseignants d'enrichir ressources et interface. Celle-ci se présente sous la forme d'un bureau personnalisable où les ressources sont triées par discipline.

Question de l'évaluation de ces ressources : il faut les qualifier et les indexer mais également créer une zone de confiance par le biais d'une modération. Souci de ne pas bloquer les initiatives dans les établissements.

=> Mutualiser pour à terme créer un réseau social enseignant.

- Pascal COTENTIN, CTICE, Académie de Versailles.

Réflexion sur les ressources embarquées.

- renforcer et homogénéiser les performances académiques
- accompagner les écoles et les établissements
- créer des conditions de réussite pour tous les élèves

Dispositifs placés sous le signe de l'innovation : visioconférence, balladodiffusion..

Création de nouveaux temps, nouveaux lieux, nouveaux espaces avec le développement des ENT

Nécessité d'une éducation aux médias, d'une culture numérique pour tous.

Se poser les questions essentielles

- nécessité de revenir au collectif dans ce contexte d'individualisation

- nécessité de repenser les lieux et les espaces : travailler davantage avec les collectivités (aide à l'équipement et dotations)
 - émergence de nouveaux services et donc restructuration de certains établissements.
 - nécessité d'un travail de fond sur les supports.
- tout en définissant des niveaux d'accompagnement en collaboration avec les collectivités, en définissant des leviers de changement et d'innovation.

Exemple du projet [Tablettes Elèves Nomades](#) qui concerne une à deux classes par établissement. Plusieurs pistes sont à exploiter : s'agit-il d'un objet personnel? d'un classeur numérique? quelle participation des familles à l'achat de tablettes? quelles exploitation des temps scolaires/non scolaires? travail synchrone/asynchrone?

Projet de classe numérique en partenariat avec Orange pour utilisation de clefs 3G.

- => travailler avec les collectivités pour développer de véritables stratégies.
 - => surfer sur la vague de la mobilité pour proposer de nouveaux outils pédagogiques adaptés
 - => réfléchir à une nouvelle définition des lieux de savoirs
- cf. pour Bruno Duvauchelle, les lieux de savoirs traditionnels sont basés sur la conservation des collections. Ceux-ci se voient redéfinis avec la dématérialisation des contenus et la mobilité induite par les nouveaux outils. Se pose toutefois le problème de la conservation de ces ressources.
- => accompagner les enseignants et surtout des élèves.

(14h30) Table ronde : le professeur-documentaliste et la ressource numérique

- François DETREE, directeur-adjoint, CRDP de Versailles
- Philippe GAUVIN, direction des affaires juridiques, CNDP

- Problème des droits : la licence libre n'existe pas. Aucune oeuvre de l'esprit ne flotte dans un univers a-juridique. 70% des ressources libres sur Internet sont faites pour un usage privé : il ne reste donc pas grand chose.

Le code de la propriété intellectuelle s'applique à tout et n'importe quoi, à toutes productions.

- Il existe un grand fantasme de la licence légale, de "l'exception pédagogique" : actuellement, les juristes ne savent pas ce que cela veut vraiment dire...
- Il faut rappeler dans les établissements scolaires qu'on ne fait pas n'importe quoi sur Internet, que des autorisations diverses doivent être obtenues. Il faut toujours sécuriser les pratiques.

- Jérémy JEANGUENIN, conservateur, Rue des Facs.

[Rue des facs](#) est un SRV - Service de référence Virtuel. C'est un guichet unique entièrement au service des étudiants dont le but est l'accompagnement méthodologique à la recherche documentaire dans l'enseignement supérieur.

Ce service de questions/réponses en ligne est proposé par 27 services documentaires de l'Île-de-France (Bibliothèques universitaires, Bibliothèque du Musée du quai Branly, etc.).

Il permet de décroisonner le renseignement bibliographique.

- Michel REVERCHON-BILLOT, directeur du CRDP de Poitiers.
- Pierre RIVANO, IA-IPR EVS, Académie de Toulouse.
- Gérard VIDAL, professeur des Universités, ENS de Lyon.

(16h) Synthèse. Mireille LAMOUREUX

3 mots-clés :

- Converger :

=> développer les usages du numérique éducatif

=> redéfinir la Vie Scolaire dans son acception et ses articulations

=> dépasser le cadre de l'établissement pour s'appuyer sur un réseau de partenariats, avec le SCEREN par ex.

Mireille Lamouroux cite la célèbre phrase du *Guépard* de Visconti (adapté du roman de Giuseppe Tommasi di Lampedusa) : *"Il faut que tout change pour que rien ne change."* Manière de relativiser la révolution en cours?

- Intégrer :

=> prospective : une idée de l'avenir possible dans [Cultures et médias 2030](#), qui propose trente scénarii sur les pratiques culturelles à venir.

=> développer une véritable pédagogie

- Innover :

=> audace pour élaborer de nouvelles formes d'intelligence collective

cf. slogan de l'IFLA, être une force de changement

Quel sera le positionnement du professeur-documentaliste dans l'avenir ? Un architecte de l'information, selon la terminologie de Jean-Michel Salaün.

Idée d'un futur [bibliothécaire-systèmes](#), même si le terme n'est pas élégant, possédant des compétences particulières (ex. organiser une veille informationnelle, organiser une offre documentaire...).

Le Centre de Culture et de Connaissance pourrait être un "deuxième souffle" (autre référence cinématographique) dans l'histoire des CDI.

La bibliothèque s'affranchit aujourd'hui de ses murs et fusionne avec la salle de classe, pour reprendre la thèse de Bruno Latour, dans [un article du Bulletin des bibliothèques de France](#).

=> regarder ce qui se passe à l'étranger et s'en inspirer.(cf. notion de *knowledge management*).

(16h30) Conclusion. Jean-Louis DURPAIRE, IGEN groupement établissements et vie scolaire.

Emilie MACHIN, professeur-documentaliste, Lycée des Métiers de la Céramique H. Moisan, Longchamp (21)

Julien PHILIPPE, professeur-documentaliste, LP Antoine Antoine, Chenôve (21)